

LES IDENTITÉS BLESSÉES : ONOMASTIQUE, MAL-ÊTRE ET QUÊTE DE SOI DANS LA LITTÉRATURE D'EXPRESSION FRANÇAISE

Hamid HOCINE, Brigitte MARIN*

ABSTRACT

This article aims at showing the impact of being given names, or being renamed in populations concerned by slavery and colonialism. It explores the way literature can help writers from francophone background to rebuild their lost identity while using the other language.

Key words: colonialism, identity, literature, name, writing

ÖZET

Bu makale, kölelik ve sömürgecilik çerçevesinde adlandırılma ve yeniden adlandırılma partiğinin köleleştirilen ve sömürgeleştirilen halklar üstündeki etkilerinin bir sunumunu amaçlamaktadır. Makalede edebiyatın, bu halklar arasından çıkmış ve Fransızca ile yazan sanatçıların, kaybettikleri kimliklerini tekrardan inşa etme sürecindeki öncül rolünü irdelemektedir.

Anahtar Kelimeler: sömürgecilik, kimlik, edebiyat, adlandırılma, yazın

* Dr. Hamid Hocine, Université Tizi-Ouzou. Dr. Brigitte Marin, Universités de Paris-Est Créteil et de Paris 8-Vincennes-Saint-Denis.

Introduction

Dans le cadre de cet article, nous analyserons la thématique identitaire pour montrer à travers l'écriture novatrice, transgressive et testimoniale d'auteurs d'expression française l'empreinte de la blessure du nom infligée par l'esclavage et le colonialisme français. Pour ce faire, nous nous appuyerons essentiellement sur l'œuvre d'Édouard Glissant, et convoquerons, en marge et en complément de ses ouvrages emblématiques, quelques textes issus d'auteurs du Maghreb, dont ceux de Mouloud Feraoun et Kateb Yacine.

S'essayer aujourd'hui à reconstituer l'origine de la blessure du nom oblige à revenir à l'acte premier de toute pratique coloniale, qui consiste à nommer ou renommer pour s'approprier, clôturer la chose nommée et exercer un pouvoir sur elle. Il s'agit non pas de nommer pour que les espaces, les lieux, les choses, les êtres et les espèces adviennent à l'existence, mais de nommer ou re-nommer au mépris des appellations indigènes, comme si tout était jusqu'alors voué à l'inexistence. Comment n'y pas voir le signe d'un ethnocentrisme et d'une prétention à détenir l'origine ?

Après avoir présenté les enjeux et les possibles dérives de la dénomination dans un tel contexte, nous mettrons au jour la manière dont la blessure onomastique s'exprime par l'écriture dans la littérature francophone des Antilles et du Maghreb. Nous mettrons ainsi en évidence le rôle de la quête identitaire dans – et malgré – l'usage de la langue de l'Autre.

L'enjeu de la nomination

Donner des noms aux personnes et aux lieux fut au cœur de l'entreprise coloniale et impériale : donner un nom signifiait exercer son autorité, ou s'en donner l'illusion, illusion que les administrateurs coloniaux cherchèrent à rendre réelle.

« Tout commence par la nomination. Le mépris de l'autre (c'est-à-dire la méconnaissance ou l'incompréhension de l'autre non assortie d'un souci et d'un effort de connaissance ou de compréhension) se manifeste dès les premiers contacts pré-coloniaux dans l'entreprise taxonomique (...) Ce mépris des appellations autochtones relève d'un mépris plus vaste pour les peuples ; les territoires et les habitants n'existaient pas avant l'arrivée des colonisateurs (puisqu'ils n'avaient pas de nom, ou du moins puisqu'on se comporte comme s'ils n'avaient pas de nom), et l'on nomme les lieux et les peuples comme bon

nous semble.¹ »

En France, l'avènement de l'État jacobin, centralisateur et unificateur a emporté les minorités linguistiques dans son système, ce qui a souvent conduit à leur élimination. Le paradoxe pour les pays créoles de la Caraïbe et pour les pays du Maghreb est que cet État, à l'origine des patronymes et des toponymes les plus anciens et les plus importants, s'applique à les transformer dans une logique de simple communication administrative – souvent la règle élémentaire de l'ordre alphabétique – le plus souvent par assimilation à un précédent reconnu et codifié dans la métropole.

Peu après l'abolition de l'esclavage français, en 1848, les affranchis des Antilles ont dû acquérir un état civil : ils n'avaient, auparavant, aucune identité fixe du point de vue de l'État. Il fallut donner un nom aux familles nouvellement affranchies, tâche dont s'acquittèrent des commis. La République faisait ainsi de la masse des esclaves des hommes libres et des citoyens français. Mais comment nommer ? Quels noms peuvent revendiquer les esclaves et leurs descendants ? Ceux donnés par les maîtres ? Ceux qu'ils se sont approprié ? Ou les anciens noms, les noms mythiques, ceux de l'origine africaine ? Ces questions, qui peuvent nous paraître secondaires, revêtent une importance capitale dans une littérature militante où l'écrivain se donne pour mission de redonner une Histoire à son peuple.

« Pourra-t-on jamais imaginer ce qu'aura signifié pour chacun de ces hommes, qui plus est adossé à toute la symbolique religieuse, matricielle et lignagère africaine, l'arrachement à sa terre-mère, la castration de son nom originel, le retrait et l'interdiction de son patronyme donc de sa paternité affective ou potentielle, la rupture et la négation de toute structure familiale [...] la péjoration de sa peau, la perte progressive et irrémédiable de sa langue.² »

Plus que d'apporter des réponses, nous aimerions soulever un certain nombre de questions relatives au nom en illustrant notre propos par différents exemples dont la majeure partie sera tirée du terrain maghrébin et plus spécifiquement antillais. Nous voudrions engager une réflexion plus approfondie sur les motivations

¹ Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme*. Payot, Paris, 1979, p. 56-57.

² Philippe Chanson, *La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane*. Collection « Anthropologie prospective ». Bruylant-Académia s.a. Louvain-La-Neuve B-1348, 2008, p.11.

de la nomination, dans le prolongement de celle d'Andrée Tabouret-Keller³ :

« L'enjeu de la nomination », pourquoi donner des noms ? Qui nomme ? Pour qui ? À qui ? Que fait-on quand on donne un nom à une personne, une communauté, un territoire, par le truchement de la langue ? « Comment t'appelles-tu ? » n'est identique ni égal à « comment t'appelle-t-on ? » « C'est au niveau de cette faille que, peut-être, gît tout ce passé colonial si mal fermé qu'à la moindre incartade hors des codes, il réapparaît plus vif que jamais⁴ ».

Un pouvoir démiurgique

À la manière des « découvreurs » reprenant le geste démiurgique, les négriers et plus tard les colons affublaient en guise de renomination, leurs esclaves d'un simple prénom de substitution. De « têtes de nègres » anonymes, comptabilisées sur les registres des bateaux négriers, les captifs se voyaient en effet attribuer, dès leur vente, un prénom de baptême quasi matriculaire faisant office de nom. Un prénom-nom donc, ou « non-nom », emprunté le plus souvent aux listings bibliques ou au calendrier des Saints. La justification de la renomination « chrétienne » sous couvert d'une pratique rapide du baptême certes politiquement codifié⁵, a servi avant tout de caution morale et théologique à l'esclavage.

Cette nomination-renomination résulte d'une construction sociale, d'une volonté d'homogénéisation notamment pour deux catégories de « donneurs de noms » : les institutions (Église, État, Justice, etc.) et les linguistes, et par là-même la langue, alors même qu'elle est pratiquée de manière totalement hétérogène et variée par les locuteurs en fonction des situations. Le nom, porteur d'identité a été imposé, autoritairement, d'abord en Europe, puis arbitrairement pendant l'expansion coloniale, par cette même Europe dominatrice qui allait régenter l'univers colonisé à travers le prisme de sa « mission civilisatrice » en octroyant des noms aux « bons sauvages ».

³ Andrée Tabouret-Keller, *À l'inverse de la clarté, l'obscurité des langages*. Le concept de clarté dans les langues et particulièrement en français, *Revue de l'Institut de Sociologie* (Université Libre de Bruxelles), 1989, n°1-2, p. 19-29.

⁴ Francis Afférgan, *Anthropologie à la Martinique*, Paris, Presses de la fondation des sciences politiques, 1983, p.13.

⁵ Art. 2 du *Code noir* de 1685 édité sous Louis XIV et censé régir la vie des esclaves sur les plantations : « Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés et instruits dans la Religion Catholique, Apostolique et Romaine. » In Philippe Chanson, *La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane*. Collection « Anthropologie prospective ». Bruylant-Académia s.a. Louvain-La-Neuve B-1348, 2008, p.49.

De la disqualification à l'exercice du contrôle

En Europe les registres paroissiaux, qui donnèrent naissance à l'État civil, furent généralisés au XVI^e siècle, avant d'être remis en 1792 aux municipalités. Mais l'émergence de l'identité « ne résulte initialement de rien d'autre que d'un effort administratif pour réguler la nouvelle société », affirme Jean-Paul Kaufmann. L'État naissant veut connaître ses administrés, les mesurer, les compter. En fait, les premiers papiers d'identité furent donnés à ceux dont on voulait surveiller les mouvements, d'abord les miséreux ou les paysans en rupture et ensuite les ouvriers au XVIII^e siècle, puis les nomades, les Gitans et autres « Romanichels » en 1912. La carte d'identité pour tous – enfin presque – est née sous le régime de Vichy. Il s'agit de distinguer les « vrais Français », des Juifs, qui ont droit à un document spécial et à l'ignominie du port de l'étoile jaune à partir de 1941, synonyme de déportation et d'extermination dans les camps nazis. Jean-Paul Kaufmann souligne que :

« Un des paradoxes de l'identité et du pouvoir de nommer était déjà tout entier dans ces débuts : en trompant sur le réel, en filtrant de façon sélective sa propre vérité, elle devient un mensonge nécessaire, pour régenter une société au nom de l'idéologie dominante du moment⁶ ».

Comme pour toute autre catégorie, Amselle l'évoque pour les groupes et la notion d'ethnie : « nommer c'est construire le groupe⁷ ». Donner un nom résulte d'un processus constructiviste : c'est faire exister une réalité qui ne l'était pas auparavant, c'est homogénéiser, clôturer un ensemble de réseaux ou d'éléments à l'origine en relation les uns aux autres de manière hétérogène. C'est donc le rapport à l'Autre – ou à soi en fonction de l'Autre – qui est en jeu sous des formes imaginaires, fantasmées, idéologisées, etc. Mostefa Lacheraf décrit cette dénomination arbitraire du nom en Kabylie :

« Lors de l'établissement de l'État-civil en 1891, pour mieux surveiller les populations du Djurdjura, peser sur elles et sanctionner et réprimer quand il le fallait les délits et les actes de résistance en appliquant aussi la fameuse responsabilité collective dont toute l'Algérie algérienne a souffert impitoyablement sous le colonialisme, les autorités françaises instituèrent un système en vertu duquel tous les habitants de tel village devaient adopter des noms patronym-

⁶ Jean-Paul Kaufman, *L'invention de soi*, Armand Colin, Paris, 2004.

⁷ Jean-Loup Amselle, Préface à *Logiques métisses*, Payot, Paris, 1999.

iques commençant par la lettre A, ceux du village voisin ayant des noms pour initiale le B et ainsi de suite : C-D-E-FG-H-I, jusqu'à la lettre Z. Il suffisait à la gendarmerie ou à la commune mixte coloniale d'avoir un nom suspect commençant par l'une de ces lettres alphabétiques pour qu'aussitôt soit identifié le village de la personne arrêtée et que joue, selon le cas, la peine individuelle ou la terrible responsabilité collective concernant les « délits » forestiers, de pacage ou d'atteinte non prouvée aux biens des colons.

Cependant, les patronymes imposés à ces personnes n'étaient pas seulement bizarres, drôles comme tous les sobriquets paysans, mais odieux, obscènes, injurieux, marqués au coin de l'offense dépréciative et de l'humiliation. Quelques-uns de ces noms de famille que l'État-civil a ensuite accepté de changer à la demande de leurs malheureux titulaires sont très significatifs de ce mépris : Tahâne (péripatéticien(ne), Farkh (poussin), Khrà, Kharia, (mots de Cambronne), Lafrik (l'Afrique) Zoubia (dépotoir) Hmàr el Bayle (âne public), Ed-dàb (âne), Zellouf (sale faciès), Khanfouss (cancrelat), Spahi, Kebboul (bâtard), Satan, etc., qui sont de la même veine⁸ ».

S'y ajoute souvent la dimension de la dérision. Une partie des patronymes reçus sont jugés, alors et aujourd'hui, ridicules : Négrobar, Dément, Comestible, Trouabal, Labique, Zéro, Malcousu, Leunuque, Crétinoir, Rebus, Betacorne, Dubrouillon⁹ ... L'entrée dans la citoyenneté devient ainsi le signe héréditaire de la servilité et de l'infâmie.

La connotation de ces termes est révélatrice de cette hiérarchisation perpétuelle entre les noms et les identités, inscrites dans la langue elle-même. L'écriture devient, dans les discours, un phénomène constitutif de la langue alors qu'elle ne résulte que d'une intervention humaine sur les noms, un constructivisme de plus. On assiste à une vision essentialiste de l'acte de nommer (un nom = une identité, un nom = un territoire, un nom = une nation, une nation = une communauté voire une « ethnie », arbitrairement nommés et soudés par une langue, outil linguistique de référence) alors même que les identités sont en perpétuelle négociation et que les pratiques ne cessent de varier et d'évoluer.

⁸ Mostefa Lacheraf, *Des noms et des lieux. Mémoires d'une Algérie oubliée*. Casbah Éditions, Alger, 1998, p. 170-171.

⁹ Philippe Chanson, *La blessure du nom. Une anthropologie d'une séquelle de l'esclavage aux Antilles-Guyane*. Collection « Anthropologie prospective ». Bruylant-Académia s.a. Louvain-La-Neuve B-1348, 2008, p. 29.

Le cri¹⁰ à travers l'écrit glissantien

Dans l'œuvre d'Édouard Glissant, l'écrit, relais du « cri », habite les Antilles dès les débuts de la colonisation. L'interrogation en langue créole, « *Ki non yo ka kriyé'w ?* », (Comment t'appelles-tu ?), est connotée de fortes réminiscences africaines puisqu'en fon (Bénin, Togo), comme en créole, on parle littéralement du « Cri du nom » lorsqu'on se nomme. *Kryé* est aussi le terme employé en terre créole pour annoncer le nom secret. De même en hébreu *qârâ' shêm* (appeler d'un nom, nommer), signifie littéralement « crier le nom ». En arabe dialectal, l'interrogation : (Comment t'appelles-tu ?) est rendue par l'expression *Kif se-mek Allah ?* (Comment Dieu T'a-t-Il prénommé ? Nommer a donc cette valeur mystico théologique pour que les êtres adviennent à l'existence.

Pour l'auteur antillais « tout mot est mot » : le mot écrit appartient à tous, il n'est ni sacré, ni propriété de celui qui tient le « Registre¹¹ ». L'esclave ou le colonisé peut en faire son bien comme le maître. Dès lors, l'écrivain peut s'inscrire dans la filiation de cet écrit qui justifiera sa propre position, légitimant une écriture et une onomastique qui ne sont pas seulement le propre des maîtres. Une telle stratégie ouvre un horizon de liberté créatrice pour l'écrivain.

Dans cette poétique, le bateau négrier fait figure de matrice. La *barque*¹² est un ventre à couleur de gouffre où se perd le désir d'un impossible avant. Dans la mythologie grecque, le passeur des Enfers est chargé de mener sur sa barque à travers l'Achéron les âmes des défunts [symbolisés par les esclaves] jusqu'au royaume d'Hadès [la plantation]. Le propriétaire de la plantation serait l'incarnation de Cerbère – chien monstrueux à trois têtes, gardien des Enfers –, qui en interdit l'entrée aux vivants, et empêche les morts d'en sortir. Cette absence de mémoire africaine serait le fait du Léthé, ce fleuve des Enfers, du monde chtonien, dont les eaux apportaient l'oubli aux âmes des morts. L'esclave ayant perdu tout lien avec la terre africaine va se reconstruire, faire preuve de résilience¹³ (Cyrulnik, 1999) en cohérence avec les personnages littéraires antillais qui ont su surmonter le trauma psychologique de la déportation et de la traite négrière.

Ce qui *fut*, avant l'embarquement à Gorée, avant qu'à l'horizon ne dis-

¹⁰ Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde*, Gallimard, Paris, 1997, p. 14.

¹¹ Allusion au carnet de bord des capitaines des bateaux négriers et au registre d'état-civil.

¹² Bateau du négrier qui peut être comparé à Charon.

¹³ Boris Cyrulnik, *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, Paris, 1999.

paraisse la côte africaine, est perdu pour tous, irrémédiablement. Ce qui manque aux peuples de la Caraïbe relève d'abord un substrat mythique, sur lequel les communautés antillaises, en quête d'elles-mêmes, pourraient asseoir – symboliquement – leur légitimité dans l'espace-temps du Nouveau monde. Le *fiat* de l'écrivain entre en jeu. Il sait combien manque aux Antillais la figure tutélaire d'un ancêtre fondateur. Il invente donc ce héros mythique, désigné, tour à tour, dans l'œuvre, par les patronymes de Longoué – le marron primordial du *Quatrième siècle* – d'Odonou ou d'Aha dans *La case du commandeur*, ou encore par l'expression « le Négateur » dans *Malemort*¹⁴.

Ce « marron de la première heure », qui sut se soustraire à l'autorité du Planteur dès son débarquement sur la terre nouvelle, est une incarnation de la figure rêvée du Patriarche : un fondateur de lignées qui a refusé l'imposition des sobriquets du Blanc. Il est celui qui aurait dû permettre à l'Antillais de retracer sa filiation identitaire, d'en récupérer la maîtrise, dont il a été spolié par le Planteur, le Blanc, institué à la période servile, seigneur et maître de toute descendance engendrée sur ses terres.

La blessure du nom est significative aussi bien chez Malcom X et Alex Haley qui rejettent cette imposition arbitraire du patronyme. Alex Haley dans *Roots*, récit romancé de l'histoire de sa famille depuis ses origines en Afrique jusqu'à nos jours, donne la parole à Kunta Kinté, le personnage principal. Mandingue, il a été capturé et transporté à Annapolis puis vendu à un planteur à Spotsylvania County en Virginie. Le roman de Haley commence à la naissance de Kunta, dans la Gambie de l'Ouest africain en 1750. Kunta est le premier de quatre enfants du guerrier mandingue Omoro. En 1767, le jeune guerrier, attaqué par deux Blancs et deux Noirs qui le cernent et le capturent, se retrouve bâillonné, ligoté et prisonnier des hommes blancs. Haley décrit la manière dont ils l'humilient et le marquent au fer rouge avant de l'embarquer dans un bateau négrier pour l'Amérique. Des 140 Africains, Kunta est l'un des 98 qui survécurent à la traversée. À son arrivée à Maryland il est vendu à un planteur qui le renomme « Toby ». La suite du roman décrit les souffrances de sa descendance en Amérique et ses espoirs de liberté déçus.

De l'imposition du nom à la béance identitaire

Malcolm X (19 mai 1925-21 février 1965), né Malcolm Little, également

¹⁴ Édouard Glissant, *Malemort*, Seuil, Paris, 1981.

connu sous le nom de El-Hajj Malek El-Shabazz (ال شهاباز مالاك), est un prêcheur afro-américain, orateur et militant des droits de l'homme. Aux yeux de ses admirateurs, il est un défenseur courageux des droits afro-américains ayant mis en accusation les États-Unis pour la ségrégation raciale envers la communauté noire. Il change son nom de famille pour « X ». Malcolm expliqua que ce nom représentait le rejet de son « nom d'esclave » en l'absence de son véritable nom d'origine africaine. Dans l'Amérique esclavagiste d'avant 1863, le maître imposait à ses esclaves un nom afin de les « marquer » comme ses choses. Le « X » représente également la marque appliquée sur le bras de certains esclaves et l'inconnue mathématique, qui symbolise l'inconnue du nom d'origine. Cette vision a conduit de nombreux membres de Nation of Islam à changer leur nom pour « X », comme sa future épouse, Betty X, ou à prendre des noms musulmans, supposés plus authentiques.

La littérature antillaise est aussi riche d'exemples de l'arbitraire de l'imposition du nom aux familles d'esclaves des plantations nouvellement affranchies. La république française faisait ainsi de la masse des esclaves des hommes libres et des citoyens français. Comme les commis ou les secrétaires de la république française, les écrivains de cette région du monde s'attachèrent, et s'attachent encore, avec le plus grand soin à nommer, à baptiser. C'est bien sûr, le travail de tous les écrivains. Mais nommer revêt aux Antilles une importance particulière. Des pans entiers de l'histoire des Noirs sont longtemps restés dans l'ombre parce que l'Histoire officielle qui fut longtemps celle des Blancs occulta la résistance des Noirs à l'esclavage.

L'importance du marronnage¹⁵, et du mulâtre¹⁶ est passée sous silence. Simultanément, l'Histoire officielle essaie de donner bonne conscience aux Blancs métropolitains en leur expliquant qu'ils firent aux populations asservies le cadeau de l'abolition. Nommer, pour les écrivains antillais, c'est d'abord faire exister, tirer de l'ombre ceux que la traite a humiliés. Si l'esclavage est l'une des formes les plus extrêmes, et les plus révélatrices de la relation de domination, le travail sur le nom qui s'y pratique a valeur exemplaire parce que le marquage par le nom en fut une pratique constitutive. Pour Édouard Glissant, à la différence

¹⁵ Mot des Antilles, de l'espagnol *cimarrón*. Se disait d'un esclave noir fugitif, dans l'Amérique coloniale.

¹⁶ Dans son *Histoire générale des Isles* (1654), le père Du Tertre, explique ainsi l'étymologie du mot mulâtre : « Ces pauvres enfants sont engendrés d'un blanc et d'une noire, comme le mulet est produit de deux animaux de différente espèce ». Cité par Liliane Chauleau, *Histoire antillaise*, Éditions Desormeaux, Pointe à Pitre, 1973, p. 100.

de Frantz Fanon « le Noir n'a pas été agi¹⁷ », il a agi et a imposé l'abolition (cf. le combat de Toussaint Louverture¹⁸). Édouard Glissant minimise la lutte des philanthropes républicains et valorise l'action peu connue du peuple opprimé.

L'écriture ou l'identité retrouvée

Écrire un roman, c'est bien sûr raconter une histoire, mais c'est surtout, pour l'écrivain, participer au combat de la reconnaissance. Édouard Glissant raconte, dans son roman *Le Quatrième siècle*, la scène qui aurait pu être celle de la réparation, la scène où la République allait solennellement faire des esclaves des hommes libres en leur donnant un nom. Mais il brise l'image d'Épinal que les manuels d'histoire donnent de l'abolition. L'imagination leur faisant vite défaut, les deux fonctionnaires de l'État civil recourent aux patronymes les plus étonnants, évitant seulement les noms des Blancs de la colonie. Cette cérémonie grave, voulue par le législateur, est tournée en farce. Elle montre la difficulté pour le Blanc de considérer cette masse d'analphabètes comme des citoyens :

« Embastillés dans leur donjon de registres et de formulaires, sanglés dans leurs redingotes, les oreilles rouge-feu et le corps en rivière, ils devisageaient la houle indistincte des faces noires devant eux. [...] Par moments ils se penchaient l'un vers l'autre, s'encourageaient à la farce, ou terrés derrière leurs papiers, s'excitaient à la colère¹⁹ ».

La farce va se dérouler jusqu'à la nuit :

- Moi tout seul, disait le suivant.

- Ni père, ni mère ?

- Non.

- Pas de femme ?

Le « suivant » ricanait.

¹⁷ Frantz Fanon, *Peau noire et masques blancs*, Seuil, Paris, 1952, p. 180.

¹⁸ Toussaint Louverture, François Dominique (1743-1803), général et homme politique haïtien, chef du mouvement d'indépendance de l'île. Fils d'esclaves, de son vrai nom François Dominique Toussaint, il organisa en 1791 un mouvement de révolte des Noirs contre les planteurs de Saint-Domingue et dut son surnom de Louverture aux brèches qu'il ouvrait parmi ses ennemis. Il se rallia en 1794 à la France révolutionnaire qui venait d'abolir l'esclavage et aida les Français à repousser l'invasion hispano-britannique, ce qui lui valut d'être nommé général en chef des armées de Saint-Domingue en 1795. Cinq ans plus tard, il proclama l'indépendance de l'île et s'en fit gouverneur général à vie. Cependant, en 1802, Napoléon I^{er} envoya des troupes pour rétablir le pouvoir français. Toussaint Louverture fut vaincu, capturé et accusé de conspiration.

¹⁹ Édouard Glissant, *Le Quatrième siècle*, L'imaginaire, Gallimard, 1964, p. 176-179.

- Famille Tousseul, un. Au suivant ! [...] »
- L'aboyeur entreprit alors les célébrités antiques.
- Famille Cicéron...
- Famille Caton...
- Famille Léthé... [...]

L'Antiquité entière défilait, du moins celle qu'ils connaissaient par ouï-dire: de Romulus à Horace et Scipion. Quand ils eurent épuisé les prénoms, l'Antiquité, les phénomènes naturels (Zéphyr ou Alizé), et encore les noms que portaient les gens de leur pays, dans un coin de Bigorre ou du Poitou (c'était une bonne blague à faire aux voisins de là-bas, ils acceptèrent de questionner leurs clients, allant jusqu'à entériner des noms du cru : noms d'habitation ou de quartier. Il y eut ainsi des familles Plaisance ou Capote ou Lazaret. Quand l'impudence était trop visible, ils s'amusaient à inverser les noms, à les torturer pour au moins les éloigner de l'origine. De Senglis en résulta par exemple Glissant et de Courbaril, Barricou. De La Roche : Roché, Rachu, Réchon, Ruchot²⁰ ».

Dans la parodie et le ricanement, l'écrivain a glissé son nom pour marquer sa place dans la houle indistincte des faces noires. La scène décrite montre que l'idéal républicain a eu du mal à triompher du mépris et de la bêtise. 1848 ne fut pas, pour lui, le triomphe de la pensée, ce moment historique qui transporta d'enthousiasme les philanthropes, pas plus que ne le fut 1794, date de la première abolition en Guadeloupe.

D'un paradoxe à l'autre

L'acte administratif de 1848 fut une humiliation supplémentaire infligée par le pouvoir blanc. Le nom donné et enregistré fait le citoyen, certes, mais un citoyen marqué dès l'origine par la stigmatisation et la dérision. Ce nom donné n'affranchit pas comme on pouvait l'espérer, mais aliène d'une manière plus subtile et plus durable. Et pourtant recevoir un nom, même dans les conditions décrites, était important pour les esclaves. Les propriétaires békés²¹ ne voyaient pas la formalité sans conséquences :

« Celui qui porte un nom est comme celui qui apprend à lire : s'il n'oublie pas le nom, l'histoire réelle du nom, et s'il ne désapprend pas de lire, il se hausse. Il se met à connaître une mère, un père, des enfants : il apprend à vouloir les défendre. Il quitte le trou béant des jours et des nuits, il entre dans le temps qui

²⁰ *Ibidem.*

²¹ Créole martiniquais ou guadeloupéen descendant d'immigrés blancs.

lui réfléchit un passé, le force vers un futur²² ».

Dans ces quelques phrases est résumée toute l'importance de l'acte de nommer. L'auteur n'est pas dupe des raisons qui ont poussé les Blancs à décréter l'abolition, il est lucide sur la parodie, mais il montre la chance ainsi donnée aux Noirs : prétendre à une Histoire et à un futur. Un seul parmi les Noirs, dans ce roman, va imposer son nom aux deux commis, c'est Longoué, le marron : « Longoué fait partie de ces nègres d'en haut, ceux des mornes, qui choisissent leurs noms²³ ». Exemplaires, ces personnages marquent ainsi leur indépendance vis-à-vis des Blancs. Ils n'attendent pas d'eux leur identité. Ils la forgent et le nom qu'ils ont choisi deviendra, pour reprendre l'heureuse expression d'Aimé Césaire, le « nom de vérité ».

L'émission « Libre court », diffusée sur la chaîne France 3, le 07.02.2005, librement inspirée de ce roman, montre avec la force du rendu de l'image, deux officiers d'État civil de la république, dépêchés de Nantes – jadis plaque tournante de la traite des noirs – chargés de « nommer », de donner des patronymes aux esclaves fraîchement propulsés au rang de citoyens.

S'en suivent des scènes ubuesques où les Antillais sont affublés d'un florilège de sobriquets censés tirer une cohorte d'esclaves de l'anonymat de la plantation, au nom du triptyque de la République «Liberté – Égalité - Fraternité ».

Dès les premières pages du Quatrième siècle est glosée cette action de nommer, qui constitue le thème central du livre. Le narrateur, papa Longoué, comme le romancier dont il est un des avatars, évoque les patronymes et les prénoms de ceux dont il va conter l'histoire. Le patronyme inscrit un groupe d'individus dans une lignée et le sauve de l'éphémère. Le prénom, lui, s'attache à l'individu dont il marque les caractéristiques. Les noms et les prénoms de romans sont en général chargés de signification. Ne devant rien au hasard, ils concentrent les intentions de l'écrivain et sont à les interpréter comme des signes puissants adressés au lecteur.

« Et papa Longoué riait doucement, car il pensait à ces Longoué depuis le premier qui avaient tous laissé des noms par quoi ils se distingueraient entre eux. Par exemple : Liberté, le second fils de l'ancêtre, ainsi prénommé parce que son père avait refusé de croupir en esclavage sur la propriété l'Acajou.²⁴ »

²² Édouard Glissant, *Le Quatrième siècle*, L'imaginaire, Gallimard, 1964, p. 180.

²³ *Ibidem*, p. 177-178.

²⁴ *Ibidem*, p. 17.

Par l'exemple extraordinaire des Longoué, le roman met en lumière ce que l'Histoire officielle occulte. Les Noirs n'ont pas tous accepté l'humiliation, beaucoup se sont révoltés. Le romancier réécrit l'Histoire et propose, même si les familles comme les Longoué ne furent pas les plus nombreuses, une image de dignité qui impose le respect. Nommer, pour les écrivains antillais, c'est d'abord faire exister, tirer de l'ombre ceux que la traite a humiliés :

« Nous couvons en nous l'instinct de l'illégitime, qui est aux Antilles ici une dérivée de la famille étendue à l'Africaine, instinct refoulé par toutes sortes de régulations officielles...²⁵ ».

Le personnage de Mathieu Béluse dans *Le Quatrième Siècle* tient son nom de la fonction qui lui a été dévolue « pour le bel usage » (p.166). Il représente pour Marie-Nathalie, la femme du propriétaire de l'Habitation l'Acajou, le géniteur qui devrait lui permettre de peupler la plantation. Quant à son propre patronyme Édouard Glissant en donne l'origine :

« J'ai supposé naguère que le nom de Glissant, sans doute octroyé comme la plupart des patronymes antillais, était l'envers insolent d'un nom de colon, Senglis par conséquent. L'envers des noms signifie²⁶ ».

Si dans *Le fils du pauvre* de Mouloud Feraoun, le nom du narrateur, Menrad Fouroulou, est une anagramme de l'auteur, le nom d'Édouard Glissant confine au palindrome. Dans *le Traité du Tout-Monde*, le fragment intitulé « Le nom de Mathieu » donne un exemple de nomadisme identitaire avec l'usage que l'écrivain fait des noms :

« Ces noms que j'habite s'organisent en archipels. Ils hésitent aux bords de je ne sais quelle densité, qui est peut-être une cassure, ils rusent avec n'importe quelle interpellation qu'infiniment, ils dérivent et se rencontrent sans que j'y pense [sans] conscience de ce long charroi où [le] nom a erré²⁷ ».

La période des années 20 à 50 est celle du mimétisme et d'une acculturation, où s'accroît le malaise. En revanche, de 1950 aux premières années de la guerre de 1954-1955 des écrivains vont se poser de plus en plus la question du « Qui suis-je ? », « Qui sommes-nous ?²⁸ »

²⁵ Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde*, Gallimard, Paris, 1997, p. 78.

²⁶ *Ibidem*, p. 78

²⁷ *Ibidem*, p. 77.

²⁸ Jean Dejeux, *La littérature maghrébine d'expression française*, PUF, Paris, 1992. p.35.

La quête et le recouvrement de l'identité par l'écriture

Dans les années 50, décrire comme Mouloud Feraoun à des lecteurs français la vie quotidienne en Kabylie pouvait servir la cause de l'Algérie devant l'opinion publique internationale qui ne s'émeut guère de ce qu'elle ne connaît pas. Prouver aux autres qu'on existait était une manière de battre en brèche la répression, la négation coloniales. C'est le projet même de Feraoun : maîtriser assez le « bien dire » de l'Autre pour le retourner contre lui, pour lui prouver aussi qu'on existe.

Ainsi s'élaborent, à partir de et dans la langue française, des stratégies de détour, de contestation et de création. Ces langages se veulent stratégies de sortie de la langue-empreinte²⁹ qui est aussi emprise ; ils disent la résistance et la ruse, nées « d'un refus inconscient du processus d'assimilation³⁰ ».

Derrière ce thème se pose la question plus générale de l'écriture de l'Histoire, autrement dit de la compréhension du présent par la redécouverte du passé nié par l'historiographie officielle coloniale. C'est le passage et la gestation du projet littéraire des auteurs à travers la clé janussienne, symbole de l'outil, du vecteur linguistique représenté par la langue française. L'écrivain autochtone s'étant approprié ce moyen d'expression affirme sa présence au monde, se pose en interlocuteur tout en étant le porte-parole de sa communauté.

L'Histoire française est aliénante parce qu'elle englobe l'Histoire des Antilles et du Maghreb ou d'autres contrées du défunt empire colonial français dans l'Histoire de la conquête et de la colonisation ; parce qu'elle en tait les épisodes douloureux, qui contestent la domination française ou blanche, parce qu'elle ordonne les faits selon sa propre logique. L'écrivain antillais ou maghrébin conteste cette logique, ce *logos*. Il déchire à travers son œuvre le tissu narratif de l'historiographie officielle pour faire apparaître les béances, les oublis, pour découdre ce qu'elle a cousu arbitrairement.

En 1986, un groupe de chercheurs, à la croisée de la sociologie et de la littérature, publiait une étude, *Le temps et l'histoire chez l'écrivain : Afrique du Nord, Afrique noire, Antilles*³¹. L'introduction définit la relation entre littérature et Histoire en ces termes :

²⁹ Le terme est emprunté à Lise Gauvin par opposition à la langue-errance.

³⁰ Édouard Glissant, *Le Discours antillais*, Gallimard, Paris, 1987, « folio », Paris, 1997, p. 130.

³¹ Bardolph, Desplanques, Fuchs, Goralszyk, Jardel, Lemosse, Vocaturo, *Le temps et l'histoire chez l'écrivain : Afrique du Nord, Afrique noire, Antilles*, Institut d'Études et de Recherches interethniques et interculturelles, L'Harmattan, Paris, 1986.

« Les écrivains d’Afrique noire, du Maghreb, des Antilles doivent redéfinir ce qu’est pour eux l’Histoire, et quel système temporel va organiser leur fiction³² ». Selon François Desplanques « [...] ils n’ont pas le choix, l’Histoire leur saute à la gorge³³ ».

Dans des œuvres aussi diverses, dans le temps et l’espace, que *Le fils du pauvre* et *Traité du Tout-Monde*, des constantes apparaissent, la problématique identitaire, commune, amène à une réorganisation des systèmes narratifs. Le même auteur précise :

« Il faut libérer l’imaginaire des cadres imposés et être attentif à toutes les durées, à tous les sens possibles de la succession des faits³⁴ ». Ainsi se croisent dans l’œuvre de l’écrivain l’inextricable emmêlement des histoires, de l’imaginaire, de l’historiographie et du vécu historique.

Identités et réalités discursives

Dans son étude de la vie de Kateb Yacine³⁵, Jacqueline Arnaud nous permet de mieux comprendre les contextes historiques et biographiques en jeu dans *Nedjma*³⁶, où le récit se fonde sur un événement réel. Le patronyme Kateb (signifiant écrivain), donné par les administrateurs coloniaux à une des branches dispersées de la tribu traduit l’importance de l’état-civil dans l’histoire de la colonisation en Algérie :

« Il faut peut-être rattacher les nouvelles dénominations des Keblouti aux premières tentatives d’inscription en 1854 ; la loi du 23 mars 1882 imposa la mesure dans l’ensemble de l’Algérie, et fut appliquée dans les dix années qui

³² *Ibidem*, p. 1.

³³ *Ibidem*, p. 1-3.

³⁴ *Idem*.

³⁵ Poète, romancier et dramaturge algérien, Kateb Yacine naît en 1929 à Constantine. Après avoir fréquenté l’école coranique, puis l’école française, il s’exile en Europe où il fait éditer ses pièces et ses romans. Parmi ceux-ci, *Nedjma*, publié en 1956, s’impose immédiatement comme une œuvre majeure. À partir de 1970, il se consacre au théâtre populaire en langue arabe. Il obtient en 1986 à Paris le Grand Prix national des Lettres et décède en 1989. Emblématique de la prise de conscience de toute une génération algérienne à son appartenance à une culture non arabo-musulmane, il ne cesse de lutter pour l’indépendance et la reconnaissance de la culture algérienne.

³⁶ *Nedjma* (« l’étoile » en arabe) n’est pas seulement cette belle cousine, « chair en barre, nerfs tendus, solidement charpentée, [et] de taille étroite », qui trouble les deux frères Mourad et Lakhdar. C’est aussi l’incarnation de l’Algérie, « Cendrillon au soulier brodé de fil de fer », dont le réveil, après les émeutes de Sétif de mai 1945, ne tient plus qu’à une humiliation de trop.

suivirent. Les Musulmans avaient en principe le choix de leur patronyme, mais comme ils s'en désintéressaient, les commissaires chargés de ce travail se firent parfois remarquer par l'inscription de noms grotesques ou injurieux, ou du moins imposés sans souci d'aucune règle. Dans l'esprit de certains administrateurs, comme ce Sabatier, que cite l'histoire (C.R. Ageron *Les Algériens musulmans et la France*), « la constitution de l'état civil [était] et [devrait] être une œuvre de dépersonnalisation, l'intérêt de celle-ci étant de préparer la fusion³⁷ ».

Le succès de l'État-civil dans le démantèlement des liens de parenté fut extrêmement limité, bien que les principales tribus aient été affectées. Dans Nedjma, la dispersion de la tribu, son éparpillement géographique et le nom Koblouti, perdu parmi d'autres noms, font que des membres de la même tribu, à savoir Rachid, Lakhdar, Mourad, Mustapha et Nedjma se rencontrent tout en étant ignorants de leur origine tribale commune.

La paternité du personnage emblématique de Nedjma est incertaine (*Nedjma*, p. 90). Le texte et le personnage de Nedjma sont en quelque sorte une allégorie d'une Algérie incertaine de sa généalogie, incertaine du nom du père.

Yacine Kateb défie la domination coloniale et l'héritage de l'inscription du nom dans l'état civil. *Nedjma*, comme bien d'autres textes francophones, – tel *Le fils du pauvre* –, prend forme à travers des stratégies d'écriture qui dérangent les notions européennes du genre, et, par conséquent, échappe à l'équation du nom, celui de l'état civil, et de l'identité.

L'onomastique et son corollaire, l'énonciation identitaire, dans l'œuvre et à propos de l'œuvre, apparaissent ainsi comme un secteur névralgique au sein du processus de reconnaissance, dans la mesure où elles concernent aussi bien la création que la réception, et déterminent sans doute en bonne part le rapport de l'une à l'autre. Les identités sont ainsi des réalités discursives, construites historiquement et donc susceptibles d'être déconstruites. C'est le souhait qu'exprime l'écrivain américano-palestinien Edward Saïd :

« Je pense que l'identité est le fruit d'une volonté. Qu'est-ce qui nous empêche, dans cette identité volontaire, de rassembler plusieurs identités ? Pourquoi ne pas ouvrir nos esprits aux Autres ? Voilà un vrai projet³⁸ ».

³⁷ Jacqueline Arnaud, *La littérature maghrébine de langue française*: Tome 2. Le cas de Kateb Yacine, Paris, Publisud, 1986, p. 76.

³⁸ Edward Saïd, *Ne renonçons pas à la coexistence avec les Juifs*, interview au Nouvel Observateur, 16 janvier 1997.

Se pose alors une question cardinale : comment l'individu peut-il aujourd'hui dépasser le conflit culturel de sa propre contingence politique, eu égard au fait que sa nature n'est destinée à accomplir rien de particulier, pas même de vivre ensemble ? Tel est l'enjeu contemporain des sociétés à l'ère de la mondialisation, qu'elles soient occidentales ou du Sud, car les relations du Même avec l'Autre ont ancré dans la topologie des territoires – avec comme corollaires des frontières – ou des idéologies, leurs rapports de domination, de pouvoir ou ponctuellement de co-existence pacifique. Des formes inédites d'une intelligence collective, jusqu'à *L'hystérie identitaire*³⁹ ou au repli communautariste, les enjeux de la construction de soi et de son lien aux autres offrent autant à espérer qu'à s'inquiéter en ce ut de troisième millénaire.

Conclusion

Aujourd'hui, en ces temps de ruptures et de révolutions, le multiculturalisme et l'interculturalité marquent de leur sceau les progrès de la démocratie. Chaque culture produit des significations à valeur universelle à partir d'expériences singulières, en résonance avec la notion de Diversalité prônée par Édouard Glissant dans son *Traité du Tout-Monde*. Vingt ans se sont écoulés depuis l'assertion prédictive d'Arjun Appadurai :

« Le XXI^e siècle sera celui de l'imagination parce que chacun est appelé à vivre des superpositions d'identités, parfois contradictoires, parfois même douloureuses. Il faudra que chacun fabrique son histoire personnelle pour articuler cela, et il y a de fortes chances pour que la littérature soit plus à même de rendre compte de cette polyphonie que des essais théoriques. La littérature représente un monde bouillonnant en pleine métamorphose. Ce qu'Édouard Glissant a nommé la littérature-monde, objet d'un manifeste signé par quarante écrivains tels, Jean-Marie Le Clézio, Amin Maalouf ou Danny Laferrière...⁴⁰ et qui prend à contre-pied le solipsisme identitaire et littéraire du romancier algérien Tahar Ouettar qui pense que l'écriture algérienne faite en français est non patriotique, alors que le romancier égyptien Alaa El Aswany⁴¹, auteur de *L'immeuble Yacoubian* et de *Chicago* affirme « qu'on ne peut porter de jugements sur des écrivains parce qu'ils ont choisi d'écrire dans une langue définie. La littérature

³⁹ Éric Dupin, *L'hystérie identitaire*, Le Cherche Midi, Paris, 2004.

⁴⁰ *Pour une littérature-monde*, manifeste paru dans *Le Monde* du 16 mars 2007. Voir aussi *Pour une littérature monde*, sous la direction de Jean Rouaud et Michel Le Bris, Gallimard.

⁴¹ Alaa El Aswany, *L'Immeuble Yacoubian*, Actes Sud, Paris, 2006. *Chicago*, Actes Sud, Paris, 2007.

s'exprime par toutes les langues.⁴² »

Au regard de l'histoire, les colonialismes français et britannique ont tenté de – et tendu à – effacer toute forme de mémoire collective autochtone pour y substituer leur propre culture ; cependant à l'orée de ce troisième millénaire, la quête identitaire d'écrivains anglophones et francophones – notamment – contribue à revivifier les littératures d'expressions française et britannique par des écritures vivaces et fécondes⁴³.

Bibliographie

- Amselle, Jean-Loup. 1999. Préface à *Logiques métisses*. Payot, Paris.
- Appadurai, Arjun. 2001. *Après le colonialisme*. Payot, Paris.
- Arnaud, Jacqueline. 1986. *La littérature maghrébine de langue française. 1/Origines et perspectives*, Publisud, Paris.
- Bardolph, Desplanques, Fuchs, Goralszyk, Jardel, Lemosse, Vocaturro. 1986. *Le temps et l'histoire chez l'écrivain : Afrique du Nord, Afrique noire, Antilles*. Institut d'Études et de Recherches interethniques et interculturelles, L'Harmattan, Paris.
- Dupin, Éric. 2004. *L'hystérie identitaire*. Paris, Le Cherche Midi.
- Fanon, Frantz. 1952. *Peau noire et masques blancs*. Seuil, Paris.
- Feraoun, Mouloud. 1950. *Le fils du pauvre*. Paris, Seuil.
- Feraoun, Mouloud. 1957. *Les chemins qui montent*, Paris, Seuil.
- Glissant, Édouard. 1964. *Le Quatrième Siècle*, Paris, Gallimard.
- Glissant, Édouard. 1981. *Malemort*, Seuil, Paris, Paris, Gallimard.

⁴² Alaa El Aswany in El Watan du mercredi 26 novembre 2008. Article de Fayçal Métaoui, *En Égypte, on court derrière les romanciers*.

⁴³ Les exemples les plus patents sont : V.S. Naipaul [Prix Nobel de littérature 2001], Derek Walcott [Prix Nobel de littérature 1992], Amin Maalouf [Prix Goncourt 1992] pour son roman *Le rocher de Tanios*, l'Afghan, Atiq Rahimi qui a été le récipiendaire du Goncourt en 2008 pour son roman *Syngué Sabour – Pierre de patience*, et Yasmina Khaddra avec son roman *Ce que le jour doit à la nuit* [Prix Roman France télévisions 2008], Tierno Monenembo [Prix Théophraste – Renaudot 2008] pour son roman *Le roi de Kahel*, ou *in fine* Assia Djebbar qui fait partie des Immortels de l'Académie Française.

- Glissant, Édouard. 1997. *Traité Du Tout-Monde*, Paris, Gallimard.
- Hazaël-Massieux. 1993. *Écrire en Créole. Oralité ; Et Ecriture Aux Antilles*, Paris, L'Harmattan.
- Kaufman, Jean-Paul. 2004. *L'invention De Soi*, Paris, Armand Colin.
- Lacheraf, Mostefa. 1998. *Des Noms et Des Lieux. Mémoires D'une Algérie Oubliée*. Alger, Casbah Éditions.
- Serres, Michel. 1992. *Le Tiers-Instruit*, Folio/Essais, n°199, Paris, Gallimard.
- Tabouret-Keller, Andrée. 1989. « A L'inverse de la clarté, L'obscurité des langages. Le concept de clarté dans les langues et particulièrement en français. » *Revue de l'institut de Sociologie*, n° 1-2, Université Libre De Bruxelles.

